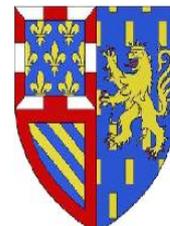


**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**  
**COMPTE-RENDU DE LA 2<sup>ème</sup> RÉUNION À BESANCON (SALLE VIP DU ROSEMONT)**  
**VENDREDI 2 JUIN À 18H30.**

**ORDRE DU JOUR**

- ✚ Remise Trophée de la FFPJP au jeune bénévole RENAUD Elias.
- ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 4 février 2023 à Etupes.
  - ✚ Point sur le nombre de licenciés en 2023.
  - ✚ Point sur les championnats Départementaux 2023.
- ✚ Inscriptions aux Championnats « via GESTION CONCOURS ».
  - ✚ Point sur les contrôles alcoolémie depuis le début d'année.
- ✚ Bilan des Championnats régionaux 27-28-29/05 à ORCHAMPS-VENNES.
- ✚ Point sur l'organisation du Régional de Besançon du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- ✚ Point sur l'organisation de la finale CRC-JP-BFC 9 et 10 septembre 2023 au Rosemont.
  - ✚ Délégations aux Championnats de France.
  - ✚ Point financier.
  - ✚ Bilan de la finale de la coupe de France à Montbéliard.
  - ✚ Ouverture des dossiers en Commission de Discipline.
    - ✚ Trophée des Aînés => Attribution.
  - ✚ Congrès 15 et 16 décembre 2023 à GRANDE SYNTHÉ (59760).
- ✚ Point sur l'organisation des Championnats de France des Jeunes à Pontarlier 07/2024.
  - ✚ Marathon Jeunes 2024.
- ✚ Utilisation du boulodrome le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 en relation avec la Lyonnaise.
  - ✚ Arbitrage – Règlement des concours et Championnats.
  - ✚ Questions diverses.



La réunion a débuté à **18h45**. Tous les membres sont présents sauf Valérie NICOLET excusée pour motif personnel. Jean-Pierre CHALOPIN participe à une commission de discipline Bourgogne/Franche-Comté. Jean-Pierre nous rejoindra dès que possible.

#### ✚ Remise Trophée de la FFPJP au jeune bénévole RENAUD Elias.

Le Président remercie les membres du Comité pour leur investissement à l'organisation de la finale de la Coupe de France des Clubs à l'Axone.

La FFPJP a décerné un trophée au CD25 et un trophée individuel pour un bénévole du CD25. Le Président a proposé de récompenser un jeune volontaire. A noter la remise d'un fanion au Président du CD 25 avant le démarrage de la finale de la Coupe de France de la part du Président du club de BRON TERRAILLON et de son maire.

RENAUD Elias a été disponible, efficace et d'une ardeur peu commune. Il a été décidé de lui attribuer ce trophée.

Didier VIDAL, Vice-Président de Sochaux remet le **trophée décerné par la FFPJP à RENAUD Elias** pour son investissement pendant la Coupe de France des Clubs à l'Axone de Montbéliard.

#### ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 4 février 2023 à Etupes.

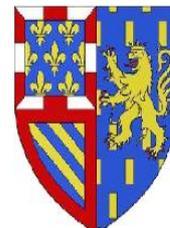
Le Comité approuve le compte-rendu de la réunion du 4 février 2023 à Etupes.

#### ✚ Point sur le nombre de licenciés en 2023.

Michel BILLOD MOREL présente un tableau indiquant la progression du nombre de licenciés dans le Comité du Doubs. En **2023, le CD25 a gagné 124 licenciés** par rapport à 2022, soit une **progression de 7%**.

Chez les **jeunes**, le CD25 passe de **71 à 80 licenciés**. Le Président **déplore le peu d'investissement** des Présidents de clubs dans la recherche de jeunes et dans la formation. Il souhaite que les Présidents ayant des jeunes dans leur effectif, les fassent participer à nos championnats (clubs différents possible pour les inscriptions). Michel THOMAS signale qu'il n'y a pas de référent « jeunes » dans le District de Montbéliard. Un appel est lancé pour trouver une personne volontaire pour tenir ce poste.

Catégorie	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Benjamins : avant 9 ans	29	34	13	5	4	6	6
Minimes : de 9 à 11 ans	13	13	31	13	10	14	20
Cadets : de 12 à 14 ans	41	40	35	30	26	20	23
Juniors : de 15 à 17 ans	14	26	26	28	23	31	31
Seniors : de 18 à 59 ans	944	939	950	838	649	728	777
Vétérans : 60 ans et +	861	902	936	949	737	879	945
<b>Total</b>	<b>1902</b>	<b>1954</b>	<b>1991</b>	<b>1863</b>	<b>1449</b>	<b>1678</b>	<b>1802</b>
<b>Différence Année N et N-1</b>		<b>52</b>	<b>37</b>	<b>-128</b>	<b>-414</b>	<b>229</b>	<b>124</b>
<b>En %</b>		<b>3%</b>	<b>2%</b>	<b>-6%</b>	<b>-22%</b>	<b>16%</b>	<b>7%</b>
<b>National</b>					<b>168519</b>	<b>263275</b>	<b>277145</b>
<b>En %</b>						<b>56%</b>	<b>5%</b>



### 🚩 Point sur les championnats Départementaux 2023.

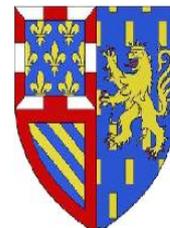
Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité pour l'organisation de ces Championnats qualificatifs, plus particulièrement les arbitres et les membres du Comité qui ont tenu une table de marque.

Chantal présente un tableau, montrant une réelle progression du nombre d'inscrits à ces Championnats.

Championnat	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Triplettes Seniors M	129	118	88	99	89	86	90	90	94	83	73	76	86	92	85	97	86		71	93	104
Triplettes Seniors F	16	16	19	21	21	22	22	18	20	19	19	19	23	25	22	27	30		25	30	39
Triplettes Jeu Prov.	29	31	28	34	43	41	34	38	34	26	33	34	33	45	43	44	37		31	35	33
Doublettes Seniors M	219	197	158	160	161	152	150	155	144	120	137	150	149	169	149	182	162			153	183
Doublettes Seniors F	28	33	31	35	38	37	38	40	34	30	26	34	42	43	32	52	53			59	63
Doublettes Jeu Prov.	48	50	57	43	56	60	55	55	43	51	40	44	42	55	59	57	61			38	59
Tête à Tête Seniors M	263	279	280	267	277	292	272	279	231	216	197	260	286	210	207	294	288			228	288
Tête à Tête Seniors F	49	44	51	45	55	53	63	51	45	49	49	58	63	56	60	69	61			71	89
Doublettes Mixtes	113	114	120	96	104	113	112	103	102	91	99	101	100	111	118	136	134		103	127	140
Triplettes Vétérans	36	24	30	21	31	43	34	38	44	39	39	45	54	50	54	64	76		62	77	88
Doublettes Vétérans		17	22	19	32	22	41	45	36	28	49	37	48	37	56	53	64		52	57	
Triplettes Promotion													76	87	83	105	98		91	100	132
Triplettes Mixtes							60	71	59	56	48	56	53	58	59	69	72		84	85	139
Tête à Tête Vétérans									60	58	40	51	60	75	75	89	84		97	96	
Tir de précision																		156			160
<b>Total</b>	<b>930</b>	<b>923</b>	<b>884</b>	<b>840</b>	<b>907</b>	<b>921</b>	<b>971</b>	<b>983</b>	<b>946</b>	<b>866</b>	<b>849</b>	<b>965</b>	<b>1115</b>	<b>1113</b>	<b>1102</b>	<b>1338</b>	<b>1306</b>	<b>156</b>	<b>616</b>	<b>1249</b>	<b>1517</b>

### Bilan de ces Championnats :

- Travail avec le corps arbitral pour éviter des pertes de temps pendant les parties. Pour exemple, lors du Doublette Masculin, une poule a terminé à 20h00.  
Il est essentiel que **les vainqueurs annoncent le résultat à la table de marque, dès la fin de la partie**. Il sera alors temps d'inviter les perdants à la buvette.
- Certains 1/16 de finale ont été reportés au dimanche matin (exemple pour le Doublette Mixte à Pontarlier pour cause d'éclairage). Une réflexion est en cours pour jouer les 1/16, le dimanche matin. Une décision sera prise pour 2024. Certains membres proposent de commencer le samedi matin. Cette proposition semble difficile à imposer, car certains licenciés travaillent le samedi matin.
- Quid du tirage à la reprise ou tirage informatique. Une réflexion est lancée. Une décision sera prise pour les Championnats Qualificatifs 2024.
- Le Comité décide d'acheter un **écran de télévision**. Il sera **relié à l'ordinateur de la table de marque**. Les participants pourront suivre en instantané les manipulations du responsable de cette table. Pour le triplette Mixte à Pontarlier, un écran était installé. Les retours ont été positifs. Sur



certaines sites, il faudra faire preuve d'imagination pour placer l'écran à côté de l'ordinateur. Pas toujours pratique. Jean-Pierre MARENGHI se propose de trouver cet écran.

- Tout absent à un Championnat doit adresser un **certificat médical** (si pb de santé) ou un **autre document** (si autre motif d'absence) au **Président de la Commission de Discipline Didier VIDAL**. Le **responsable de la table de marque** doit **informer Didier des absents** lors du Championnat.
- Pour les Championnats Qualificatifs Départementaux, le responsable de la table de marque fera une **liste des équipes qualifiées en 1/8 de finale avec un numéro de téléphone**. Cette liste sera **envoyée à Chantal** qui pourra contacter ces équipes. Le but est de savoir si elles souhaitent participer aux Championnats Qualificatifs via les Régionaux.
- Cette année, des erreurs de prises de tailles des tenues pour le Championnat de France ont été constatées. En 2024, Michel JACQUOT imprimera des feuilles de prises de tailles des tenues par Championnat. Les joueurs qualifiés devront être plus vigilants dans la prise de taille. **Ils émargeront cette feuille après avoir vérifié la véracité des écrits.**
- Il est demandé **aux arbitres d'être plus attentifs sur le comportement des joueurs** pendant les parties. Cette année, certains gestes d'énervements sont à déplorer. Certes, il n'est pas facile pour un arbitre de tout vérifier, mais le comportement des joueurs doit être exemplaire. **Un jury est désigné et habilité à prendre des décisions.** Il doit être sollicité si besoin. Un **joueur** peut également faire **remonter des écarts de comportements via les arbitres.**
- Il est anormal qu'une partie se déroule sans cercle. Le Comité décide de poser cette question à la FFPJP lors du congrès à SIN LE NOBLE en décembre 2023 « *Ne serait-il pas judicieux d'imposer aux équipes de posséder un cercle au même titre que les boules, le chiffon et un mètre ?* ».
- **Tir de Précision.** Il s'agit d'une organisation lourde, surtout cette année où il a été décidé de faire des pré-qualificatifs par secteur. **Le bilan financier est négatif.** La trésorière indique : Coût repas des bénévoles et coût de l'arbitrage 1000€. Inscriptions 640€. Bilan – 360€. Le Comité remercie les bénévoles et les arbitres présents. Un effort doit être fait pour l'application du règlement et le décompte des points. Si un Championnat Tir de Précision doit être reconduit l'année prochaine ou dans 2 ans, **une réflexion doit être menée, notamment pour les prés qualificatifs.** L'idée serait de faire un premier pré qualificatif par club. Le nombre de qualifiés pourrait être au prorata du nombre de licenciés par club. Ce sujet sera abordé ultérieurement.

#### ✚ Inscriptions aux Championnats « via GESTION CONCOURS ».

Michel BILLOD MOREL a mis en place un nouveau système **d'inscriptions aux championnats via Gestion Concours**. Les retours sont positifs et allègent ainsi la surcharge de travail de Michel.

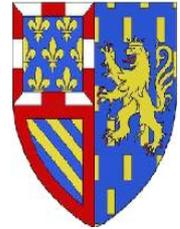
Le Comité décide que seul ce système sera utilisé en 2024. Pour les clubs ne fonctionnant pas de cette façon, **les inscriptions ne seront pas prises en compte.**

Une notice explicative sur la nouvelle façon d'inscrire les équipes aux championnats a été envoyée aux Présidents et aux personnes qui inscrivent des équipes aux championnats du CD25.

Michel se propose de faire des formations aux personnes intéressées. Pour info, demain samedi 3 juin une première formation aura lieu à Sochaux. Suite au mail envoyé par Michel aux clubs, 13 personnes se sont inscrites.

#### ✚ Point sur les contrôles alcoolémie depuis le début d'année.

Christelle MARTELET fait le point sur les différents contrôles d'alcoolémie organisés depuis le début de l'année. De manière générale ils ont été bien acceptés.



Tous les contrôles se sont avérés négatifs sauf :

- Doublette Séniors Masculin. Contrôlé 0.26 = **Positif**. 2<sup>ème</sup> contrôle 0.24 = **Négatif**. Le joueur a repris le championnat.
- Triplette Séniors masculin. Contrôlé 0.28 = **Positif**. 2<sup>ème</sup> contrôle 0.26 = **Positif**. Le joueur a été disqualifié.

Un rappel est fait aux membres du Comité. Si un joueur est positif, il est disqualifié de la compétition en cours. Il pourra participer aux Championnats suivants.

A partir de 2024, si un joueur **est récidiviste la même année**, il est proposé que ce joueur soit **disqualifié** pour les **autres Championnats de l'année**.

Ce point doit être notifié dans le règlement intérieur. Il sera modifié et mis à l'approbation des clubs lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Devant l'inégalité entre les différents Comité Départementaux, le Comité décide de poser cette question à la FFPJP lors du congrès à SIN LE NOBLE en décembre 2023 « *Tous les Comités Départementaux ne font pas de contrôles d'alcoolémie. Par souci d'égalité entre CD, la FFPJP ne peut-elle pas instaurer des contrôles d'alcoolémie obligatoires pour les Championnats qualificatifs. Aléatoires jusqu'en 1/4 finale, obligatoires en 1/2 finale* ».

#### ✚ Bilan des Championnats régionaux 27-28-29/05 à ORCHAMPS-VENNES.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie le club d'ORCHAMPS VENNES pour l'excellente organisation durant ces 3 jours de compétitions. Le cadre, les repas, l'accueil et l'organisation ont été appréciés par tous les participants.

Cerise sur le gâteau une Doublette Féminine (**GARNIER Vanessa – Christelle MARTELET**) et un Tête à Tête Masculin (**FRADE Flavio**) se sont qualifiés pour les Championnats de France.

Chez nos jeunes, plusieurs équipes se sont distinguées :

- Juniors. L'équipe : **PICARD Camille – LECUSSAN Mattéo – SAADI Alexis** (champions) et l'équipe **CHARMIER Elie – BERGERY Alexis – JEANBOUTIN Mano** (vice-champions).
- Cadet. L'équipe **GRIME Kenny – JEANNIN Alexis – RACINE Kylian** (1/2 finaliste).
- Minime. L'équipe **DROMARD Malo – CHABOD Eden – GAILLARD Théo** (vice-champions).

Ils participeront tous au Championnat de France à NEVERS au mois d'août. Bravo à eux.

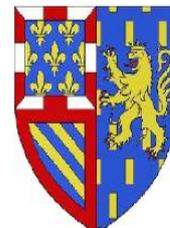
Le dimanche, trois compétitions ont été organisées Tête à Tête – Doublette Féminin – Championnats jeunes (juniors, Cadets, minimes). Un carré d'honneur pouvant accueillir 8 équipes n'a pas permis de faire jouer tous les championnats dès les 1/4 de finale.

Les Présidents de CD du Comité Régional pourraient suggérer à la FFPJP de positionner le Championnat Triplette Jeunes en même temps que le Championnat Régional Doublette Mixte afin d'éviter d'avoir 3 championnats le même jour.

Un joueur du CD90 s'est présenté avec **55 minutes de retard. Il a été disqualifié.**

#### ✚ Point sur l'organisation du Régional de Besançon du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Michel BILLOD MOREL précise qu'à ce jour, 72 doublettes sont inscrites. Michel JACQUOT présente la fiche d'organisation de cette compétition. Cette fiche est complétée.



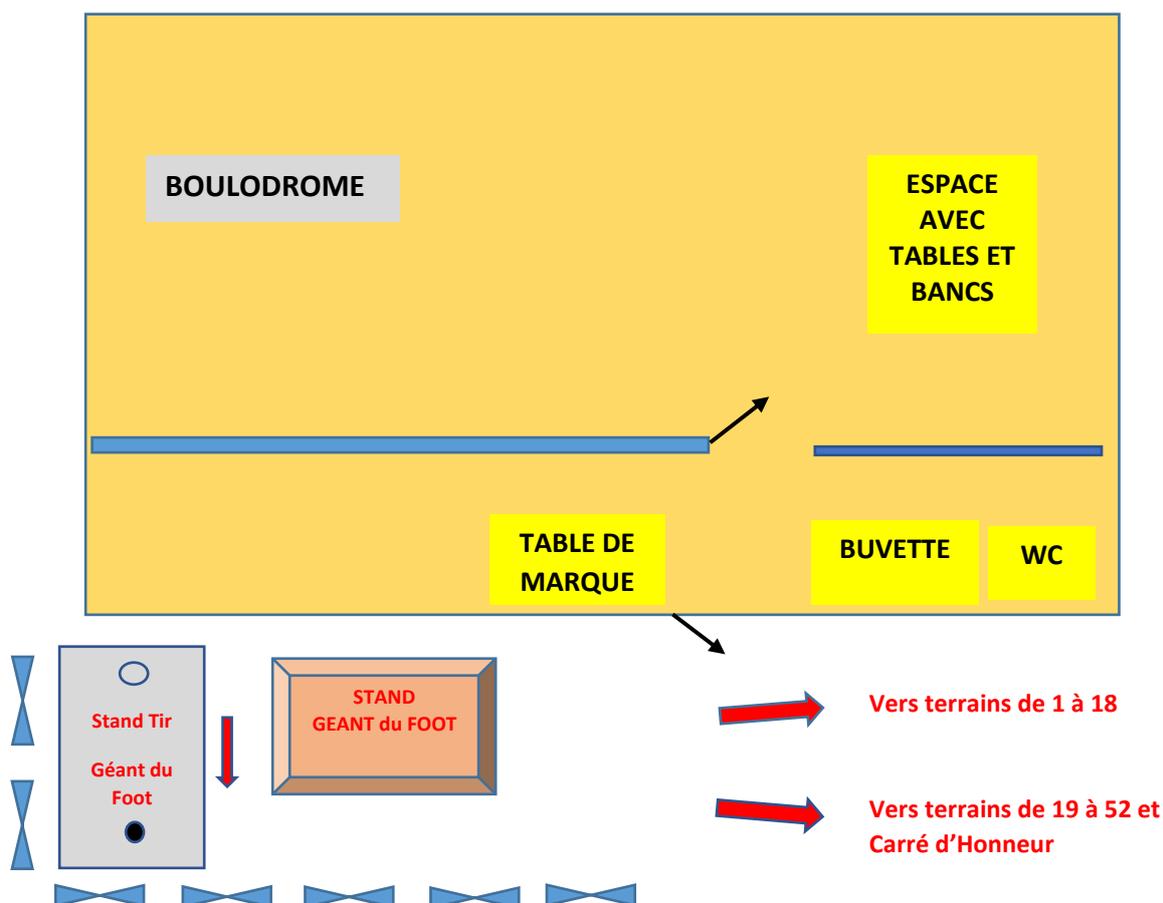
Il sera fait appel aux volontaires pour tracer les terrains le jeudi 29 juin à 9h00, ainsi que la tenue de la buvette le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 7h30.

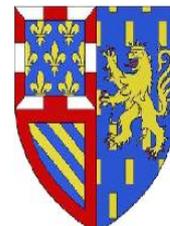
Jean-Pierre CHALOPIN sollicitera les membres du District de Besançon. Michel JACQUOT, les clubs du District de Besançon. **Réponse souhaitée avant le 26 juin.**

Un **atelier Tir** sera **installé et animé** par « **Géant du Foot** », Il sera à coté de leur stand (voir plan ci-dessous). Les modalités seront affinées.

L'idée est la suivante :

- Tir de précision. Une boule cible est placée à **8.50 mètres**. Le tireur **effectuera 4 tirs à cette distance**. Hypothèse à confirmer : Carreau = 5 pts – Touché = 3 pts.
- Inscription sur place. **2€ la partie**.
- Géant du Foot fournira 2 bons d'achats 60€ et 40€. Le Comité complètera avec quelques lots.





### ✚ Point sur l'organisation de la finale CRC-JP-BFC 9 et 10 septembre 2023 au Rosemont.

Michel JACQUOT présente la fiche d'organisation de cette compétition. Cette fiche est complétée. Les membres du Comité adresseront **par mail au secrétaire leurs disponibilités** pour cette compétition au **plus tard le 30 août**.

En marge de cette compétition, un **concours complémentaire sera organisé l'après-midi**. Il se jouera en **terrain libre** autour du carré d'honneur du boulodrome du Rosemont. Les modalités seront annoncées via notre site.

### ✚ Délégations aux Championnats de France.

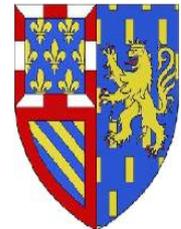
Le **rôle de délégué** est assuré par un **membre du Comité**. Dans la mesure où personne du comité ne peut assurer cette mission, il est demandé au **Président du club** concerné par ce Championnat, **d'assurer ce rôle**.

Cette année, c'est le cas pour le Tête à Tête Senior Masculin via le Régional. Chantal demandera au club d'Orchamps-Vennes s'il accepte cette mission.

A noter que le CD25 a 4 triplettes qualifiées pour le Championnat de France à NEVERS : 2 en junior, 1 en cadet et 1 en minime. Pour être **délégué d'une équipe jeune**, il faut avoir **obligatoirement son BF1**.

Le tableau des délégués aux Championnats de France est le suivant :

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE FRANCE	LIEU	DELEGATION FRANCE	VAINQUEURS
TRIPLETTE SENIOR Masculin	17 & 18 juin	PERPIGNAN (66)	Chantal FRACHEBOIS	FRACHEBOIS Janick – TATU Benjamin BULLIARD Lucas
TRIPLETTE SENIOR Féminin	17 & 18 juin	PERPIGNAN (66)	Yves MOUILLESEAUX	MARTELET Christelle – MAIRE Isabelle GARNIER Vanessa
DOUBLETTE SENIOR Mixte	24 & 25 juin	SOUSTONS (40)	Jean Pierre MARENGHI	TATU Claudie - TATU Benjamin
TRIPLETTE SENIOR Provençal	30 /06 - 1 <sup>er</sup> et 2 juillet	BALMA (31)	Chantal FRACHEBOIS	FRACHEBOIS Janick – TATU Benjamin BLASZCZAK Gaëtan
TRIPLETTE VETERANS	5 & 6 juillet	FLAMANVILLE (50)	Didier VIDAL	RIQUET Alain - HENRIET Patrick – BENETOUX Louis
TV Champions de France	5 & 6 juillet	FLAMANVILLE (50)	Chantal FRACHEBOIS	FRACHEBOIS Janick – MARAUX Jean-Marie MUNIER Michel
TIR de PRECISION SENIORS	7 juillet	FLAMANVILLE (50)		
TRIPLETTE SENIOR Promotion	8 & 9 juillet	FLAMANVILLE (50)	Didier VIDAL	CHRISTELLE Robert – GAZEAU Robert LO-PRESTI Marco
TRIPLETTE SENIOR MIXTE	15 & 16 juillet	SIN le NOBLE (59))	Lydie JEANNIN	PERRIOD-COMTE Martine – HONG Chan SARRAZIN Dylan
DOUBLETTE SENIOR Féminin	22 & 23 juillet	AUXERRE (89)	Gilbert FAHY	MATHEY DORET Gaëlle – GUILLOT Emilie
DOUBLETTE SENIOR Féminin	22 & 23 juillet	AUXERRE (89)	Lydie JEANNIN	GARNIER Vanessa – MARTELET Christelle (Via Région)
TETE à TETE SENIOR Masculin	22 & 23 juillet	AUXERRE (89)	Michel BILLOD MOREL	TATU Benjamin
TETE à TETE SENIOR Masculin	22 & 23 juillet	AUXERRE (89)	Club Orchamps-Vennes	FRADE Flavio (Via Région)
TIR de PRECISION JUNIOR	18 août	NEVERS (58)	Jean Pierre MARENGHI	
TRIPLETTE JEUNES	19 & 20 août	NEVERS (58)	Jean Pierre MARENGHI Christophe BERGERY Mickaël DEMELAY Patrick FRACHEBOIS	
DOUBLETTE SENIOR Masculin	26 & 27 août	QUIMPER (29)	Nicole MARCHAND	BATTAGLIA Laurent – BOURGEOIS Clément
TETE à TETE SENIOR féminin	26 & 27 août	QUIMPER (29)	Christophe SIMON	CADOL Jennifer
DOUBLETTE SENIOR Provençal	1 & 2 & 3 septembre	BRIANCON (05)	Jean Pierre MARENGHI	FRACHEBOIS Janick – TATU Benjamin



#### ✚ Point financier.

La trésorière fait le point :

- **Inscriptions** aux Championnats **en hausse**, soit **+20%** de recettes.
- Le 9/04, la trésorière a envoyé aux clubs du CD25 le montant de l'acompte à verser. A ce jour, **seul un club ne s'est pas acquitté de sa dette.**
- Le **District du Haut-Doubs a été dissout.** Le reliquat de la somme restante a été partagée de la façon suivante :
  - o **300€** à chaque club de ce district.
  - o **845€** au Comité. Cette somme a été versée dans son **intégralité à la Commission des jeunes.**
- Le 10/05, les factures concernant les annonceurs du calendrier papier ont été envoyées par la trésorière. A ce jour, trois annonceurs ont répondu favorablement. **Une relance sera faite ultérieurement.**
- Le Conseil Départemental a versé une **subvention de 1500€**, soit 500€ de plus qu'en 2022.
- Un ordinateur a été acheté. **Il est utilisé par les membres du Comité tenant une table de marque.** Il a servi pour la première fois à Villers Le Lac. Merci à Michel BILLOD MOREL pour l'achat et le formatage de cet ordinateur.
- Le Président et la Trésorière ont fait plusieurs demandes de subventions (jeunes – Handicap – etc.). Ils sont en attente de réponses.

#### ✚ Bilan de la finale de la coupe de France à Montbéliard.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité et les clubs qui ont participé à cette manifestation. La FFPJP a adressé **plusieurs mails de remerciements et de félicitations au CD25.**

Le 22 mai, une dernière visioconférence a été organisée entre les principaux acteurs de la FFPJP et des membres du bureau directeur du CD25.

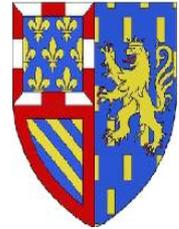
Le Président a précisé que **le bénéfice de cette manifestation s'élève à 1937€** en incluant une subvention du Comité Régional de 500€. Ce bénéfice semble dérisoire en tenant compte du travail et de l'investissement du CD25. Il demande à la FFPJP de **porter ce bénéfice à 4000€.** La demande est prise en compte. Le bureau de la FFPJP se réunit mi-juin et inclura cette demande à l'ordre du jour. Une réponse nous sera donnée fin juin.

Le bilan général est positif, même si la FFPJP espérait **une meilleure affluence.**

Une des raisons est certainement due aux deux compétitions suivantes :

- Samedi à 15h00 au stade Bonal, la rencontre de football Division 2 « **Sochaux – Bordeaux** ».
- Samedi après-midi, retransmission en direct à la télévision du match de rugby du tournoi des 6 nations « **France – Angleterre** ».

Un bémol, la subvention du Conseil Régional n'a pas été à la hauteur du prévisionnel, contrairement aux autres organismes. C'est dommage !



### 🚩 Ouverture des dossiers en Commission de Discipline.

Chantal FRACHEBOIS a demandé au Président Jean-Pierre MARENGHI et au Président de la Commission de Discipline **d'ouvrir un dossier de discipline** à l'encontre d'un joueur du CD25 mettant en doute **la probité, l'honnêteté et l'impartialité de Chantal**. Dossier en cours.

Didier VIDAL, Président de la Commission de Discipline informe des dossiers en cours :

- **2 dossiers pour dénigrement sur les réseaux sociaux.**
  - o Le premier conseil de discipline s'est déroulé le samedi 27 mai.
  - o Le deuxième se déroule demain, samedi 3 juin.
- **1 dossier pour faute de comportement** prévu mercredi 7 juin.

### 🚩 Trophée des Aînées => Attribution.

Didier VIDAL souhaite des éclaircissements sur les dotations du Trophée des Aînées en fin d'année. Il demande d'accorder une somme plus importante aux joueurs participant à la totalité des concours, soit 10 pour l'année 2023.

La **somme allouée est de 500€**. Si le barème est modifié, la somme perçue par les 8 premiers hommes et les 2 premières féminines seraient moindres. Le Comité décide de garder les dotations prévues et identiques à 2022.

La **Commission Vétérans se réunira** pour faire une version du règlement plus claire.

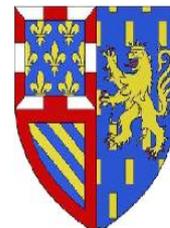
Pour info, tableau 2022.

Classement Trophée des Aînées  
2022  
CD 25

Date	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
10-mai	19-mai	2-jun	7-jun	14-jun	23-jun	30-jun	7-jul	8-sept	13-sept	3-nov.	
Club organisateur	Montferand	Schaux	Montbellard	Pontarlier	Montferand	Mortain	Baume les Dames	Soône	Schaux	Montferand	Besançon
Formule	Doublette	Doublette	Doublette	Doublette	Doublette	Doublette	Doublette	Triplette	Doublette	Doublette	Doublette

Clist	Nom Joueur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Total Points	Nbre concours
1	02303192 STEVATER FRANCOIS	9	5	7	7	3	5	7	9	9	7	9	77	11
	02301941 MANNARNO DOMINIQUE	9	5	7	7	3	5	7	9	9	7	9	77	11
3	02309845 PASTEUR JEAN	7		7	7	7	7	5	7	7	9	7	70	10
4	02511698 REVILLOD PAUL	9	7	5	5	9	7	7	7	3	5	5	69	11
	02306271 GRELY HERVE	9	7	5	5	9	7	7	7	3	5	5	69	11
6	02303696 BOSCHETTI MICHEL	7	7	5	7	7	3	7	5	7	9	3	67	11
7	02511842 FRESNAYE CHRISTIAN	7	3	7	7	5	5	7	3	7	5	3	60	11
8	02309958 MARCHAND FRANCIS	5		9	7	5	9	3	5	3	5	7	58	10
	02309643 MARCHAND NICOLE	5		9	7	5	9	3	5	3	5	7	58	10
	02303663 FERREUX LUC	7		7	7	7			7	7	9	7	58	8
25	02308666 HEITZMANN MICHELE	5	5	3	1		3	9	3				32	8
	02306540 VUOT MONIQUE	7			7		7	3	5				32	6
	02511281 FERROT NICOLE		7	5				3		3	5	9	32	6

Total B concours	Classem ent H	Classem ent F	Dotation €	Dotation Nb Concours
64	1		55	15
64	1		55	15
58	3		40	
56	5		30	15
56	5		30	15
56	5		30	15
50				15
52	8		20	
52		1	55	15
58	3		40	
32		2	40	
32		3		
32		3		
			395	105



### ✚ Congrès 15 et 16 décembre 2023 à GRANDE SYNTHÉ (59760).

Le Comité doit proposer **3 membres du CD25** qui assisteront au **congrès en décembre 2023 à SIN LE NOBLE**. Ces personnes doivent être validées par les présidents des clubs lors de notre AG du 25 novembre 2023 à BEURE.

Il est fait appel à candidats. Le Président est désigné d'office. Il reste 2 places à pourvoir. Christelle MARTELET – Didier VIDAL et Michel JACQUOT sont volontaires. Le Président prend acte et les désignations se feront à notre prochaine réunion de Comité.

### ✚ Point sur l'organisation des Championnats de France des Jeunes à Pontarlier 07/2024

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier et les diverses rencontres avec la ville de Pontarlier. Ce dossier avance de façon positive.

- La date de cet évènement est arrêtée : **13 – 14 juillet 2024**.
- Le cahier des charges évolue de façon positive.
- La FFPJP doit statuer sur le nombre d'équipes par catégorie, **soit 96, soit 64**. En attente de réponse.
- La **tribune** est prise en compte **par la FFPJP**.
- Pas de car podium.
- La ville de Pontarlier fournit **3 chalets**, soit un par catégorie.
- Janick FRACHEBOIS a réalisé le plan des terrains nécessaires pour cette manifestation avec l'appui des services de la mairie de Pontarlier.
- Hébergement en relation avec le syndicat d'initiative à savoir :
  - Hôtels.
  - Camping.
  - Aire pour camping-car.
  - Internat des écoles privées
- La FFPJP gère directement son hébergement et ses repas ;
- Dés maintenant, un effort doit être fait dans la **recherche de sponsors pour le CD25**.
- **Xavier GRANDE** Directeur Administratif et **Corine VEROLA** Vice-Présidente de la FFPJP se déplaceront à Pontarlier courant juillet.

### ✚ Marathon Jeunes 2024.

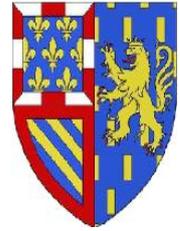
Le Président Jean-Pierre MARENGHI sollicite les membres du Comité pour l'organisation **du marathon des jeunes en 2024**.

Il se déroulera sur 1 journée (dimanche) et sera limité à 64 équipes. La date n'est pas arrêtée. Il pourrait être organisé en automne.

Le Président demande aux membres du Comité de valider l'organisation de ce marathon. Les avis sont partagés.

Certains membres pensent que l'organisation du Championnat de France des Jeunes à Pontarlier en juillet 2024 nécessitera un grand nombre de bénévoles. Nous devrions également organiser un Championnat Régional.

Il est décidé de traiter ce sujet à notre prochaine réunion de Comité.



### ✚ Utilisation du boulodrome le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 en relation avec la Lyonnaise.

Aujourd'hui à 14h00, Jean-Pierre MARENGHI – Jean-Pierre CHALOPIN – Chantal FRACHEBOIS – Michel JACQUOT se sont réunis avec Jean-Yves CROIZIER Président de la Lyonnaise et Président de l'Amicale du boulodrome.

Le but de cette réunion est de nous présenter l'Amicale du Boulodrome et ses nouvelles prérogatives. La deuxième raison est de **travailler en harmonie avec la Lyonnaise pour les réservations du boulodrome.**

Jean-Yves CROIZIER nous informe qu'une réunion entre le service des Sports de la Ville et l'Amicale du boulodrome a eu lieu le mois dernier.

La première décision concerne **la réservation du boulodrome.** Elle ne se fait **plus directement aux Services des Sports de la ville,** mais à **l'Amicale du boulodrome** qui gère les disponibilités et transfère pour validation aux Services des Sports de la ville. Les clubs du District de Besançon et le Comité Départemental adresseront leur demande à une des deux personnes de l'Amicale du Boulodrome :

- Jean-Yves CROIZIER Président. [jeanyvescroizier@gmail.com](mailto:jeanyvescroizier@gmail.com)
- Jean-Pierre CHALOPIN Vice-Président [jean-pierre.chalopin@orange.fr](mailto:jean-pierre.chalopin@orange.fr)

Une fiche de réservation sera éditée et transmise à tous les bénéficiaires du boulodrome. L'utilisation de ces infrastructures est **gratuite pour les clubs du District et le CD25** via le District. Elle est **payante** pour les **personnes extérieures** au prorata du nombre de participants.

**Les clés du boulodrome** sont à retirer aux **Services des Sports de la Ville.** **Les clés des frigos** auprès de **Jean-Pierre CHALOPIN.** Idem pour la réintégration.

Le président de l'Amicale travaille sur l'idée de faire un état des lieux avant chaque compétition.

Pour 2024, il a été décidé le mode opératoire suivant :

- **Mars**, tous les **terrains seront en mode Lyonnaise** (sable sur tous les terrains). Ce qui ne nous gêne pas, puisque nous jouons essentiellement en Jeu Provençal.
- Du **1<sup>er</sup> octobre à mi-novembre**, tous les **terrains seront en mode Pétanque** (gravier sur tous les terrains).

A partir de ce constat, nous avons élaboré une prévision de réservation du boulodrome pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

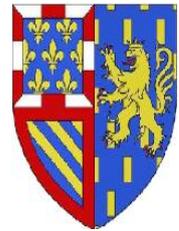
Ce calendrier peut être modifié et sera présenté les 27 et 28 octobre 2023 lors de la réunion calendrier 2024 par district.

- **Dimanche 14 janvier** CDC JP Div 1 journée 1 et 2.
- **Samedi 27 et dimanche 28 janvier** CDC JP Div 1 journée 3 - 4 - 5.
- **Samedi 17 et dimanche 18 février.** Tour de Coupe de France Jeu Provençal ou CDC JP Div 2.
- **Samedi 24 et dimanche 25 février.** Tour de Coupe de France Jeu Provençal ou CDC JP Div 2.
- **Samedi 9 et dimanche 10 mars.** Tour de Coupe de France Jeu Provençal ou CDC JP Div 2.

### ✚ Arbitrage – Règlement des concours et Championnats.

Jean-Pierre CHALOPIN énumère quelques situations vécues cette année et le Régional 2024 :

- **Pas d'arbitre sur un concours officiel.** Le responsable du concours contacte le président de la Commission d'arbitrage. S'il est impossible de désigner un arbitre, l'article 28 du code fédéral est

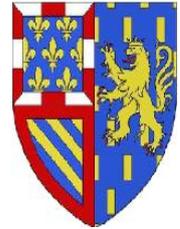


appliquée. Le **Président du club organisateur** ou à défaut un **membre du Comité Départemental** est **habilité à arbitrer**. Son rôle se limite à mesurer 2 boules pour l'attribution du point.

- **Feuille du Jury.** Il est inadmissible qu'une feuille de composition du Jury soit faite à la main. Dans la majorité des cas, ces feuilles sont réglementaires à l'effigie de la FFPJP et du Comité. Le secrétaire enverra aux membres du CD25 et aux Présidents de clubs une feuille Type. Elle sera en pièce jointe du compte-rendu. Elle sera également sur le site
- **Manque d'informations sur le Tir de Précision.**
  - **Le manque de bénévoles et d'arbitres** ont obligé les organisateurs à ne pas mettre un arbitre pour le **contrôle des pieds**.
  - Le déplacement du tireur (récupération des boules) entre le cercle de tir et les 4 cercles de lancer n'a pas été autorisé de la même façon sur tous les pas de tir. L'arbitre donnera des consignes en début de Championnat. **Elles devront être appliquées par tous.**
  - Décompte des points. Suite à quelques contestations pour l'attribution des points, **l'arbitre fera un rappel** avant le début de la compétition.
- **Récupération des licences.** Le Bureau Directeur du CD25 a pris la décision (5 voix pour – 1 contre) de **ne pas garder les licences des joueurs participants aux Championnats Qualificatifs**, mais elles sont présentées à la table de marque, ce qui permet de demander une amende pour absences de licence.  
Les **inscriptions sont prises en compte et validées par Michel BILLOD MOREL**. La liste des inscrits ne peut être modifiée que par le responsable de la table de marque et seulement pour remplacer un joueur absent sur présentation de la licence du remplaçant.  
Quant à la question « **Que faire en cas d'incidents** » ? Le jury informe le Président du CD25. Dès le lendemain, il demande à la FFPJP de bloquer la ou les licences des personnes concernées. Cette action est validée immédiatement en attendant le passage en Commission de Discipline.
- **Régional 2024.** Le 1<sup>er</sup> week-end de juillet, le CD25 ne pourra pas organiser ce Régional. Toutes les infrastructures sont prises par la Lyonnaise qui organise un Championnat de France. Le CD25 organise les 13 et 14 juillet le Championnat de France des Jeunes. Il n'est pas en mesure d'assumer ce Régional.  
**Le District de Besançon** par la voix de son Président propose de l'organiser le samedi 6 juillet sur les installations d'un club du District. Le Président soumet cette proposition au vote des membres du Comité. **Accepté à l'unanimité. Le District organisera le Régional de Besançon en 2024.**
- **Récompenses pour les aidants bénévoles.** Pour les aidants bénévoles des jeunes, Jean-Pierre CHALOPIN demande un **dédommagement ou une récompense**. Le Président n'est pas favorable. Les autres bénévoles du Comité ne sont pas indemnisés et leur travail est tout aussi important. Le dossier sera étudié avant notre AG. Sous quelle forme peut-on récompenser ces bénévoles (diplômes, autres).

#### 🚦 Questions diverses.

- 1- **Concours annulé et reporté au lendemain.** Lorsqu'un concours complémentaire est annulé par l'organisateur (météo) et annoncé au micro la veille, il n'est plus possible de revenir sur cette décision



le lendemain. Ce cas s'est produit à VERCEL lors des Championnats qualificatifs Tête à Tête et Doublette Féminin. Cela ne doit plus se reproduire.

- 2- **Arrêt des Championnats à 12h30.** A VILLERS LE LAC, lors du Championnat Triplette Sénior Provençal, les parties ont été interrompues avant 12h30. Il est rappelé qu'il est préconisé l'arrêt des parties à 12h30 et reprise à 14h00. **Le jury est habilité à prendre des décisions**, notamment le **changement d'horaire**.
- 3- **Hygiène sur les sites.** Sur certains boulodromes, il n'y avait qu'un WC pour plusieurs Championnats. Ce qui pose un problème d'hygiène. Il est préconisé l'installation d'un WC mobile.
- 4- **Duplicata de licence.** Un licencié a déchiré sa licence dans un mouvement d'humeur. Il a demandé un duplicata de sa licence. Le Bureau Directeur du Comité statuera sur la conduite à tenir pour ce genre de demande.
- 5- **Maillot d'arbitre.** Yves MOUILLESEAUX demande l'achat d'un maillot d'arbitre. Des demandes ont déjà été faites. Jean-Pierre MARENGHI s'occupe du dossier et appellera la SAOS.
- 6- **Diplômes initiateurs.** Une demande a été faite, mais reste sans réponse. Le CTFR Julien MARAUX prend en compte ce dossier et donnera une réponse dès que possible.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 22h05mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental**  
**Michel JACQUOT**

**Le Président du Comité Départemental**  
**Jean-Pierre MARENGHI**